



Info_181_ED_2012-13
12 novembre 2012

Recherche & Doctorat LSH

« Si on n'offre pas de solutions économiques, des disciplines vont disparaître » (Anaïs Saint-Jude, université de Stanford)

Dépêche AEF 173628 du 25-10-2012

« En septembre 2010, la State University of New-York a décidé de fermer cinq départements, dont celui de français, d'italien et de théâtre. Cela a créé un choc. Je me suis dit que si l'on n'offre pas de solution économique, ces disciplines vont disparaître. » C'est ce qu'explique à AEF le 8 octobre 2012 Anaïs Saint-Jude, fondatrice du programme Biblio Tech à l'université de Stanford destiné à faciliter l'insertion des docteurs en sciences humaines et sociales en entreprise. « Il existe à Stanford des centres qui aident les étudiants à s'insérer professionnellement, notamment le Stanford Career Development Center, mais ces cinq dernières années, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait reconstruire tout cela pour les doctorats en LSH (lettres et sciences humaines) », explique-t-elle. C'est ainsi qu'elle a créé le programme BiblioTech, fondé après une première conférence sur l'insertion des jeunes docteurs en entreprise en mai 2011 : « Il ne s'agit pas d'un programme que les étudiants suivent mais des stages pour les doctorants, des ateliers, des conférences. Nous n'aidons pas non plus les doctorants à écrire leur CV, sachant que cette activité existe par ailleurs. Ce qui nous intéresse c'est la valorisation des études à haut niveau en LSH et leur rapport pertinent au monde du XXI^e siècle. Nous espérons créer de nouvelles possibilités professionnelles pour les docteurs en LSH, des échanges et de la recherche sur le sujet. »

« Le problème de l'insertion des docteurs existe depuis des années. Mais depuis dix ans, les postes à l'université diminuent chaque année : il peut avoir 400 candidatures pour un poste et à peu près 50 % des docteurs en LSH trouveront des postes qui mènent au titre 'professeur titulaire' (tenure track positions) dans des universités de recherche », détaille-t-elle. « Quand j'ai commencé mon doctorat, je ne me posais pas de question sur mon avenir. Aujourd'hui les doctorants s'en posent. J'ai donc eu l'idée de réunir les professeurs et les docteurs d'université avec des chefs d'entreprise de la Silicon Valley. Je voulais attirer l'attention sur ce problème et sur la valeur des humanités. Je pense qu'elles servent à beaucoup de métiers et ne doivent pas disparaître. »

Le doctorat donne des compétences recherchées par les employeurs

Pour elle, quelqu'un qui « possède un doctorat en LSH a des connaissances et des compétences recherchées par les employeurs » sans même que ceux-ci le sachent. « C'est donc à nous de le leur expliquer qu'il y a quelque chose d'intéressant chez quelqu'un qui est passionné par Heidegger, par exemple, et qui a quelque chose de nouveau à dire dans un univers où tout paraît déjà avoir été dit. Cela témoigne d'un esprit d'entreprise et de discipline. Or les chefs d'entreprise aiment la persévérance. » D'autre part, estime-t-elle « quand on fait un doctorat en LSH, on doit lire beaucoup et faire des synthèses sophistiquées, apprendre à fond d'autres langues et cultures, et enseigner des cours. O, notre époque, qui est celle de la globalisation, obéit à des problématiques complexes. À ce titre, ces compétences sont des atouts. »

Lors de la conférence qui s'est tenue en mai 2012, sept doctorants ont ainsi présenté leur sujet de thèse en trois minutes de façon à permettre « aux chefs d'entreprise d'imaginer ces personnes dans leur société » et à ce qu'ils « sachent ce que fait un docteur ». « Celle qui a le mieux convaincu, était la seule des doctorants qui était claire sur son intention de rejoindre le monde de l'entreprise. Les autres considéraient cela comme une seconde voie si l'université ne leur était pas accessible. Elle a réussi à obtenir un bon poste comme expert marketing dans une société de logiciel pour la sécurité.

Les entreprises ont à cœur que les docteurs qui frappent à leur porte ne les considèrent pas comme une option de second choix. »

Par ailleurs, Anaïs Saint-Jude estime « plus intéressant de créer de nouveaux postes qui répondent aux compétences spécifiques des docteurs plutôt que de les forcer dans des postes qui ne profitent pas au maximum de l'étendue de leurs connaissances et compétences ». « Ils peuvent être consultants ou experts de haut niveau », explique-t-elle tout en reconnaissant que ce type d'embauche sur mesure est peut être « plus facile pour les jeunes compagnies en expansion que pour les grandes sociétés », même si elle veut aussi s'adresser à ces dernières. « Pour les start-up, et il y en a beaucoup autour de Stanford, ou pour une société comme Google, c'est plus facile que pour des sociétés comme IBM ou Microsoft », précise-t-elle

Rappel

Six professeurs de Stanford (États-Unis) prônent une limitation de la durée de la thèse

Dépêche AEF 166916 du 24-05-2012

« Il est nécessaire de rationaliser l'investissement de la part des étudiants et de l'université en réduisant la durée du doctorat et il faut redéfinir le programme du doctorat. » Ce sont les « deux étapes nécessaires » pour « redonner au doctorat en sciences humaines son importance centrale à l'université de Stanford (États-Unis) et ailleurs dans l'enseignement supérieur », selon un groupe de six professeurs de cette université. Ceux-ci ont produit un document intitulé « l'avenir du doctorat en sciences humaines à l'université de Stanford » dont ils font une présentation jeudi 24 mai 2012. En introduction de ce texte, ce groupe de professeurs indique s'être posé la question : « Le doctorat en sciences humaines peut-il et doit-il rester pertinent à Stanford, dans le monde académique et dans la société de plus en plus mondialisée du XXI^e siècle ? »

Après avoir mené leur réflexion sur la base de données collectées au sein et en dehors de l'université, ce groupe de professeurs en arrive à la conclusion que le doctorat en sciences humaines « a peu de chances de rester pertinent, à moins d'introduire des changements significatifs dans la formation professionnelle des doctorants ». Selon ce document, les jeunes doctorants affrontent « un marché du travail difficile » et « de nombreux doctorants qualifiés ne trouvent pas de poste de titulaire dans l'enseignement supérieur » en dépit « d'un investissement massif en temps, en efforts et en argent de la part des doctorants comme des universités ».

Financement sur quatre trimestres

Les auteurs du document sont « convaincus que la durée du doctorat pourrait être réduite et que la diversification de carrières pourrait être facilitée par une réflexion audacieuse sur le programme d'études doctorales en sciences humaines ». Ils estiment qu'une telle évolution implique « deux changements substantiels ».

Tout d'abord, selon eux, « l'université de Stanford devrait reconnaître les études doctorales en sciences humaines comme un poste à temps plein pendant une période limitée dont la durée exacte peut varier selon les départements ». Cela suppose « un engagement de l'université à augmenter les ressources actuelles des départements de façon à ce que chaque doctorant dispose d'un accompagnement sur quatre trimestres par an durant la période de son doctorat ». « Les étés sans financements sont un frein au progrès », précisent-ils.

Ensuite, « afin d'être éligible à ces nouvelles ressources », chaque département de sciences humaines « devrait soumettre un programme détaillé, qui spécifie comment comment il permettra aux doctorants de l'accomplir en un temps opportun ». Ce nouveau programme doit en outre « répondre à la préoccupation de la formation des doctorants à diverses carrières professionnelles ». « Cette diversité nécessite des plans pour des trajectoires de formation variées, qui impliquent, par exemple, d'aborder de façon directe l'acquisition de certaines compétences », écrivent les auteurs.

17 présidents d'université demandent à G. Fioraso « une revalorisation des lettres, langues, arts, SHS » via « un rééquilibrage des dotations »

Dépêche AEF 173826 du 26-10-2012

Selon le modèle Sympa, « en 2012, les dotations consacrées aux licences et masters des sciences humaines et sociales ont été diminuées de 146 millions d'euros, alors que 63 millions supplémentaires ont été attribués aux DUT, 55 millions aux formations universitaires en sciences dites 'exactes', 18 millions aux ingénieurs et 10 millions aux études en médecine ». Voilà ce que rappellent 17 présidents d'université, signataires (1) d'une lettre et d'une annexe envoyées par Lise Dumasy, présidente de l'université Stendhal Grenoble-III, à Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, jeudi 25 octobre 2012. Ce courrier s'intitule : « La démocratisation de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche ne se feront pas sans une revalorisation des LLASHS (lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales) ». Les présidents d'université y demandent « un rééquilibrage des dotations aux universités en prenant en compte les inégalités antérieures afin de commencer, enfin, à les compenser ». Ils souhaitent aussi « être associés au groupe de travail qui va être mis en place par le MESR pour refonder le modèle de répartition des moyens ».

Cette lettre précise les dépenses par étudiant selon la filière : le modèle Sympa « octroie 279 euros pour un étudiant de licence de sciences humaines et sociales, contre 671 euros pour un étudiant dans une filière médicale ou sanitaire ! Pour les étudiants en master, les écarts varient de 434 euros à 1 043 euros (chiffres de 2010). »

Le secteur des LLASHS a le plus contribué à l'effort de démocratisation

Alors que la réussite en licence et la démocratisation de l'enseignement supérieur sont annoncées comme des priorités de la ministre, les 17 présidents signataires estiment que « le secteur [des LLASHS] a le plus contribué à l'effort de démocratisation » : il « accueille des étudiants dont les profils sont les plus hétérogènes et qui sont souvent d'origine modeste ». Pourtant, « en France, les disciplines relevant des humanités en lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion représentent 56 % des étudiants, encadrés par seulement 46 % des enseignants-chercheurs ». De la même manière, « ce secteur a été peu soutenu par le CNRS avec seulement 23 % des chercheurs et 15 % des crédits publics de la recherche fondamentale (rapport du Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales, 2010) ».

Les 17 présidents d'université dénoncent également l'application de l'arrêté licence du 1er août 2011 – qui fixe le volume horaire des formations de licence à 1 500 heures minimum – « à moyens notamment humains constants ». Conséquence : « L'offre de formation devient (...) la variable d'ajustement face à un budget insuffisant. »

La définition d'indicateurs de production scientifique en SHS est « vaine »

« Dans le domaine de la recherche, trois caractéristiques des LLASHS expliquent en grande partie son manque de reconnaissance actuelle en France » :

« **L'hétérogénéité** » : « la définition des indicateurs de production scientifique en SHS ne progresse pas » car « elle est vaine ». « Elle ne pourra aboutir que si l'analyse traite de façon séparée les sous-groupes de disciplines ayant une proximité heuristique suffisante. » À cet égard, « la nouvelle nomenclature de la recherche en SHS en six groupes distincts, élaborée par la DGRI, pourrait être généralisée à l'ensemble des acteurs et structures (pour la recherche en particulier). (...) Ces groupes pourraient également permettre une redéfinition des groupes du CNU utilisés actuellement pour l'examen des recours et des promotions par la voie 3, et qui pourraient dans le futur examiner des candidatures à l'interface des disciplines. »

« **La faible présence des EPST** » : les présidents d'université estiment qu'« il est difficile d'inscrire les équipes dans une stratégie scientifique définie nationalement ». Dès lors, « il y a urgence à une structuration nationale de ce champ, dans laquelle l'alliance Athéna pourrait jouer un rôle majeur. Cet objectif de structuration (...) doit être complété par une structuration de site élaborée lors de réunions régulières entre les établissements d'enseignement supérieurs et organismes. »

« La faiblesse des dotations » : « En moyenne, à effectif étudiant comparable, une université LLASHS est deux fois moins dotée (tant financièrement qu'en postes d'enseignants-chercheurs et qu'en postes Biatss) qu'une université 'scientifique' et une fois et demie moins bien dotée qu'une université pluridisciplinaire. »

« Les pistes existent pour optimiser la production scientifique en SHS et pour faire reconnaître ce large domaine à égale dignité avec les autres champs. Il faut pour cela une volonté politique et un engagement des tutelles et de l'ensemble de la communauté », concluent les signataires.

- (1) - Lise Dumasy, présidente de l'université Stendhal Grenoble-III,
- Denis Varaschin, président de l'université de Savoie,
 - Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier-III,
 - Jean-Émile Gombert, président de l'université Rennes-II,
 - Yves Jean, président de l'université de Poitiers,
 - Fabienne Blaise, présidente de l'université Lille-III,
 - Jean-Luc Mayaud, président de l'université Lumière Lyon-II,
 - Jean Peeters, président de l'université de Bretagne-Sud,
 - Jean-Michel Minovez, président de l'université Toulouse-II,
 - Emmanuel Ethis, président de l'université Avignon,
 - Sébastien Bernard, président de l'université Pierre Mendès-France Grenoble-II,
 - Jean-François Balaudé, président de l'université Nanterre Paris-X,
 - Danielle Tartakowsky, présidente de l'université Paris-VIII,
 - Yannick Lung, président de l'université Bordeaux-IV,
 - Mathias Bernard, président de l'université Blaise-Pascal Clermont-II,
 - Rachid El Guerjouma, président de l'université du Maine.
- (2) Le courrier se réfère à l'étude publiée par l'ORS.